

COLLEGE LA TOUR D'AUVERGNE

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 28 NOVEMBRE 2017

Le quorum étant atteint, la réunion débute par l'adoption à l'unanimité du compte rendu du précédent CA.

Affaires pédagogiques

Madame CHAPLAIS présente le projet actions projet d'établissement 2017-2018. Beaucoup de nouveaux projets par rapport à l'année scolaire précédente. En effet, la priorité était la mise en place de la réforme du collège.

De plus, de nombreux projets concernent des niveaux complets.

Une discussion est engagée sur la nécessité de communiquer lorsqu'un projet se réalise afin de mettre en valeur l'engagement des professeurs et de développer l'attractivité du collège.

Il est d'ailleurs à noter que des articles sont parus dans le Télégramme pendant les dernières vacances.

À la suite d'une demande des parents d'élèves, les articles seront mis sur le site internet du collège.

Affaires financières

- Contrats et conventions

- Vote pour la convention avec le Lycée Thépot : gestion des contrats des auxiliaires de vie scolaire à l'unanimité
- Vote pour la convention avec le CNED et la DSDEN pour la mise à disposition d'un lieu d'accueil ponctuel pour les élèves itinérants à l'unanimité
- Vote pour la convention d'occupation précaire d'un logement vide du 1-11-2017 au 31-8-2018 à l'unanimité.

- Admission en non-valeur pour un montant de 264.12€ pour les familles ayant un certificat d'irrecouvrabilité délivré par l'huissier est votée à l'unanimité

- DBM

Vote à l'unanimité de la DBM n°9 de 264.12€ prélevés sur le fonds de roulement afin de financer les admissions en non valeur

- Budget prévisionnel de l'année civile 2018

M DUIGOU présente le budget prévisionnel pour 2018.

M DUIGOU demande à M. TANGUY, élu représentant le Conseil Départemental, quel est le nombre de jours de fonctionnement sur le fonds de roulement préconisé par le Conseil Départemental pour que le collège fonctionne et si le Conseil Départemental aidera le collège en cas de problème de paiement (chauffage par exemple).

M. Tanguy répond qu'il ne connaît pas le nombre de jours demandé par le Conseil Départemental mais qu'il se renseignera et que le collège sera aidé en cas de difficultés financières.

Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.

DBM pour information n°8 :

- Le Conseil départemental a participé à hauteur 1 104€ à la réparation de la sauteuse

- Ajustement des crédits ouverts pour les bourses : augmentation importante des montants des bourses à la rentrée 2017
- Réajustement sur les recettes et ouvertures de crédits du voyage en Allemagne

Toutes les questions ayant été abordées, M DUIGOU remercie les participants et clôt le conseil.

Le rapporteur

Mme LE NOACH-LE COURIAUT, parent d'élève.